

Taux des crédits aux entreprises en Guadeloupe Octobre 2017

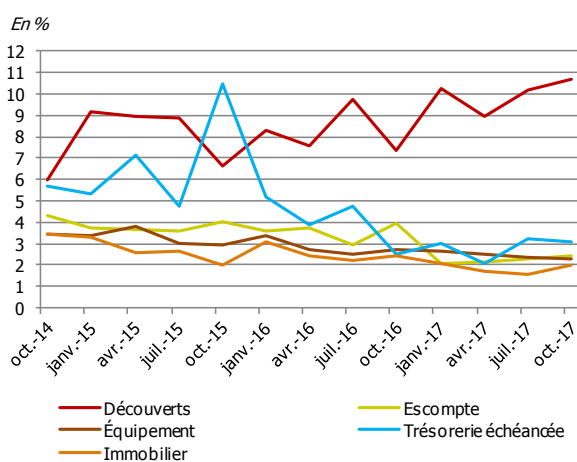
Les taux des différents types de crédits accordés aux entreprises guadeloupéennes suivent des évolutions contrastées entre juillet et octobre 2017.

Les taux moyens appliqués aux découverts et aux crédits immobiliers s'inscrivent en nette hausse. Le premier poursuit sa progression (+46 points de base par rapport à juillet 2017) et atteint 10,68 %. Il s'écarte davantage du taux moyen constaté en Métropole (2,56 %), portant la différence à +812 pnb. En parallèle, le taux moyen des crédits immobiliers rebondit à 2,00 % (+41 pnb) après un point bas en juillet 2017.

À l'inverse, les taux moyens appliqués pour les crédits à l'équipement et les crédits de trésorerie échancée sont en baisse (respectivement -8 et -14 pnb, à 2,25 % et 3,06 %). Ces crédits sont généralement souscrits à taux fixe en Guadeloupe alors qu'une part importante de ces crédits est souscrite à taux variable en Métropole. Les crédits d'équipement représentent 60,8 % des flux de nouveaux crédits (hors découverts) émis sur un an. Pour ceux souscrits en octobre 2017, leur durée moyenne est semblable à celle des crédits d'équipement souscrits en Métropole (un peu plus de 100 mois). La moitié de ces crédits est accordée à un taux n'excédant pas 2,50 % (contre 1,25 % en Métropole).

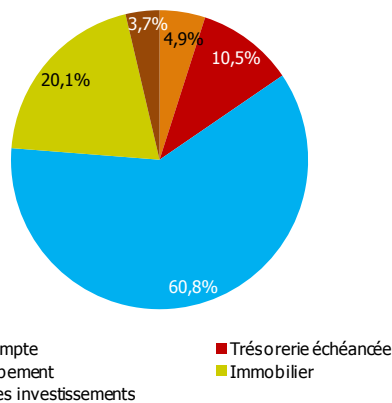
CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN GUADELOUPE¹

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Source : Iedom

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)



Source : Iedom

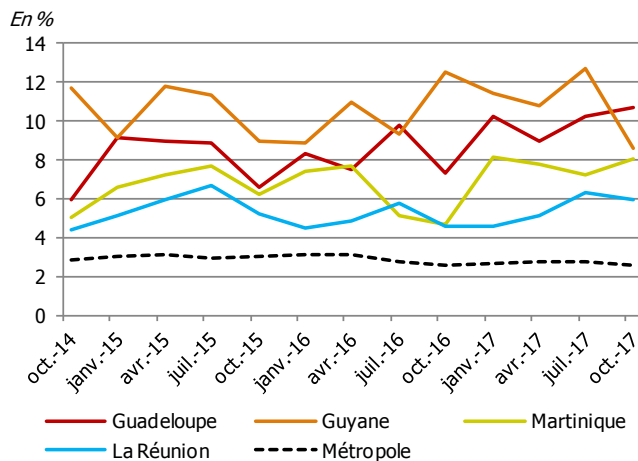
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T4 2017		Taux moyen pondéré (en %) au T3 2017		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole
Découverts	10,68	2,56	10,22	2,81	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	3,06*	1,52	3,20	1,68	92*	22	100*	33	4,82*	2,00
Équipement	2,25	1,46	2,33	1,39	104	103	95	76	2,50	1,25
Immobilier	2,00*	1,70	1,59*	1,71	109*	173	62*	84	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

¹ L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

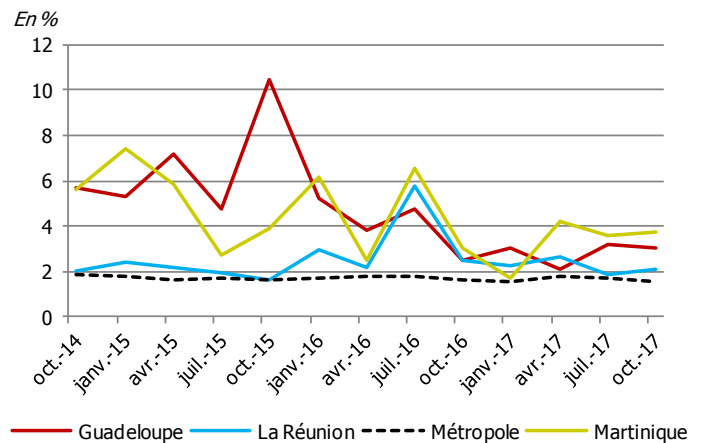
TAUX MOYENS DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



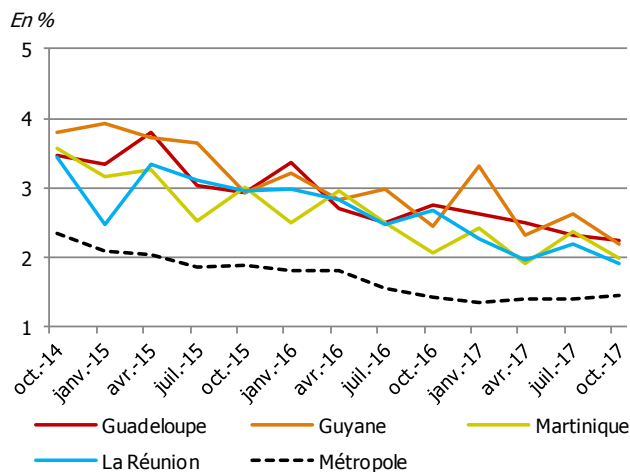
Sources : Iedom, Banque de France

Trésorerie échancée



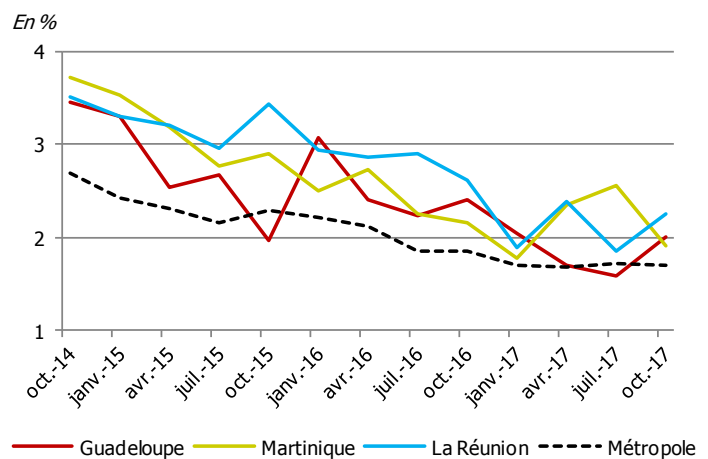
Sources : Iedom, Banque de France

Équipement



Sources : Iedom, Banque de France

Immobilier



Sources : Iedom, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers, et dans certaines géographies, pour la trésorerie échancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès de neuf établissements et sociétés financières ayant leur activité en Guadeloupe, elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : G. GENRE-GRANPIERRE – Responsable de la rédaction : D. LAURET – Rédaction : D. DESPIERRE
Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : avril 2018